



Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard
Canton de Maïche

Commune de DAMPRICHARD - 25450
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 8, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 29 novembre, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois de décembre.

Membres en exercice : 19

Secrétaire de séance : Nadège MOUGIN

Présents : 14 Christine ARNOUX, Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Luc GUILLAUME, Brigitte MAIRE, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL, Christine TREDANT

Absents : 5 Chantal DUBOC, Christelle DUQUET, Jean-Charles JACOULOT, Justin MARGUERON, Michaël NICOD

Procurations : 2 *Chantal DUBOC donne procuration à Jacqueline DELAVELLE*
Jean-Charles JACOULOT donne procuration à Anthony MERIQUE

Délibération n° 2022 – 063 :

Objet : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public des déchets pour l'année 2021

Conformément à l'article L2224-5 du Code des Collectivités Territoriales, il y a lieu de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des déchets.

Ce rapport relatif à l'exercice 2021 est présenté par Monsieur le Maire.

Après présentation de ce rapport, qui est public et permet d'informer les usagers du service, l'Assemblée décide d'adopter à l'unanimité ce rapport sur le prix et la qualité du service public des déchets relatif à l'exercice 2021.

Suffrages exprimés : 16 **Pour : 16** **Contre : 0** **Abstention : 0**

Pour extrait conforme,

La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le 12/12/2022

ID : 025-212501936-20221208-2022_063-DE



Le Maire,
Anthony MERIQUE.



La secrétaire de séance,
Nadège MOUGIN.